

BAROMÈTRE

La CNCC publie la 6^e édition de son baromètre annuel. Depuis sa création en 2021, il s'intéresse à l'évolution du périmètre d'intervention des commissaires aux comptes dans l'économie, au service de l'intérêt public et de la justice économique. Cette année, la CNCC a interrogé les professionnels sur deux enjeux majeurs pour les cabinets : la transformation numérique des pratiques professionnelles et l'entrée en vigueur de la réforme de la facture électronique.

DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ

Les commissaires aux comptes ont l'obligation de déclarer annuellement, de manière exhaustive, leurs mandats et de veiller à la qualité des données transmises à la CNCC.

Dans le cadre du baromètre 2026, ces données sont arrêtées à la date du 23 février 2026 et concernent les déclarations d'activité faites en 2025 par les professionnels sur les audits réalisés au titre de l'exercice 2024.

En raison de l'évolution des seuils de nomination d'un commissaire aux comptes dans les petites entreprises intervenue début 2024, les données du baromètre 2025 au titre de l'exercice 2023 ont fait l'objet d'un retraitement afin d'assurer la comparabilité des résultats.

Les notions de PE (petites entreprises), ME (moyennes entreprises) désignent les sociétés commerciales, qui individuellement, à la clôture de l'exercice ne dépassent pas 2 des 3 seuils figurant dans le tableau ci-dessous. Les GE (grandes entreprises) désignent les sociétés commerciales qui dépassent 2 des 3 seuils.

	Total bilan	Montant HT du chiffre d'affaires	Nombre moyen de salariés
PE	5 M€	10 M€	50
ME	25 M€	50 M€	250
GE	+ 25 M€	+ 50 M€	+ 250

Seuils en vigueur sur la période d'analyse des données

ENQUÊTE CNCC

La CNCC a conduit en avril 2026 une enquête auprès des professionnels sur l'évolution de leur exercice. Plus de 560 commissaires aux comptes ont répondu à cette enquête, permettant d'apprécier l'évolution de leur activité.

La profession

Les commissaires aux comptes

11 850

Commissaires aux comptes
personnes physiques

Répartition
par genre



Femmes
27 %



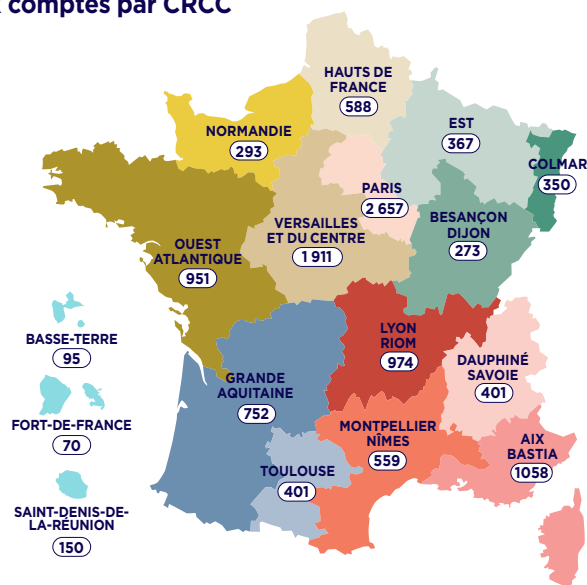
Hommes
73 %

7 094

personnes morales



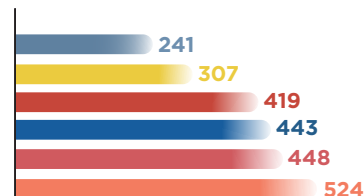
Répartition des commissaires aux comptes par CRCC



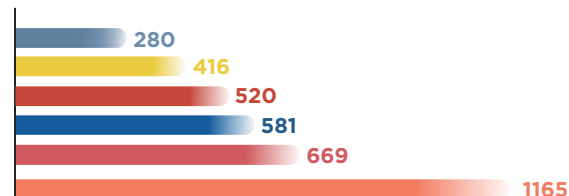
Nouvelles inscriptions annuelles sur la liste des Commissaires aux comptes



Personnes
morales

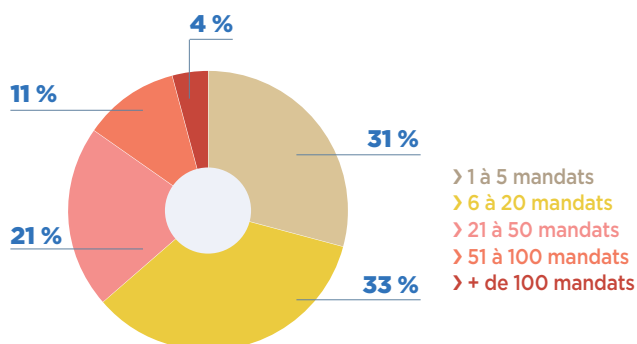


Personnes
physiques



● 2020 ● 2021 ● 2022 ● 2023 ● 2024 ● 2025

Nombre de mandats par commissaire aux comptes signataire



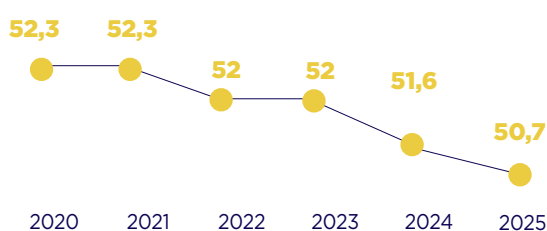
Parmi les 1 165 nouveaux inscrits en 2025,

468 commissaires aux comptes bénéficient
du **plan jeunes diplômés**.

En 2025, l'âge moyen des nouveaux inscrits
est de **37,5 ans**.

Âge moyen des commissaires aux comptes

Chiffres de mars 2026



33 % des commissaires aux comptes ont
entre 6 et 20 mandats.

En moyenne, un commissaire aux comptes a
26 mandats sur l'exercice 2024

208 K

mandats

252 K
en 2020

240 K
en 2021

229 K
en 2022

218 K
en 2023

4 741

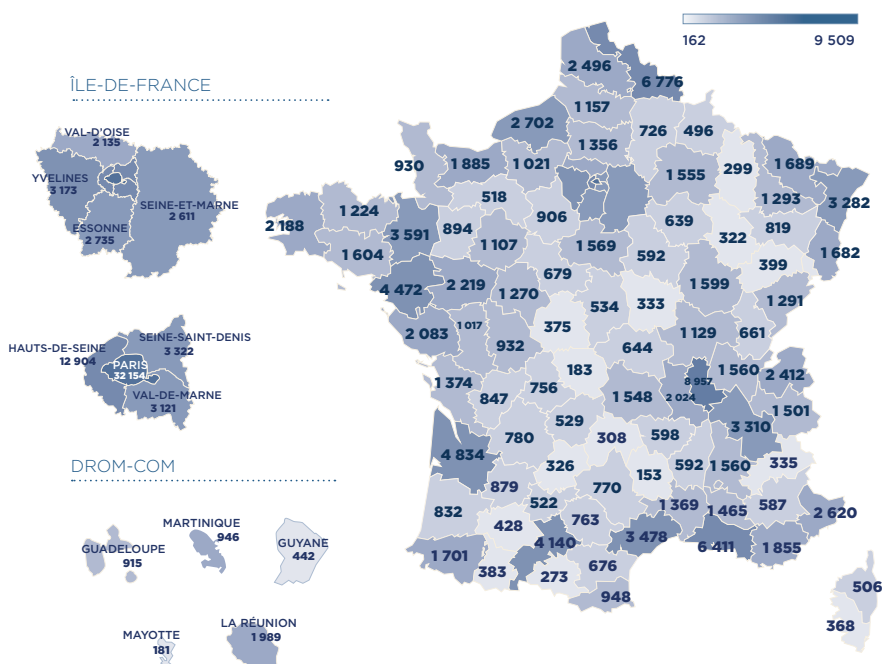
milliards d'€
Total CA audité

13,7

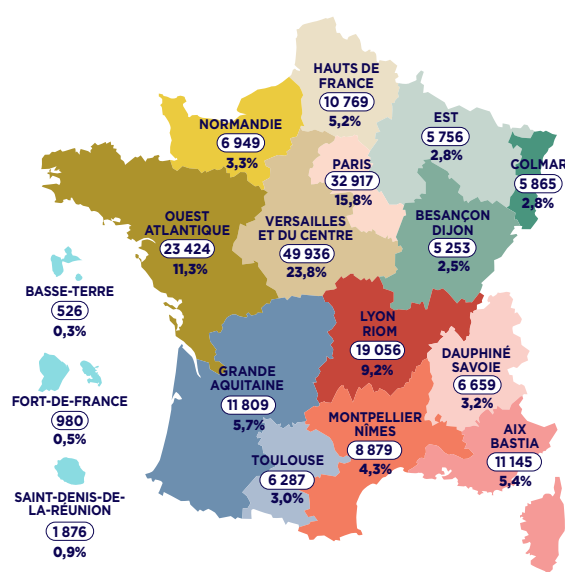
millions de salariés
Total effectif audité



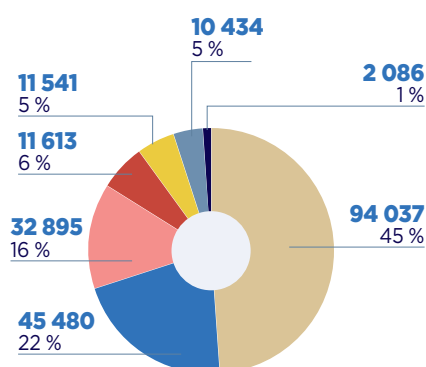
Répartition des entités auditées par département



Répartition des mandats par CRCC



Répartition des mandats par nature d'entité



➤ EIP : Entités d'Intérêt Public

➤ PE : Petites Entreprises

➤ ME : Moyennes Entreprises

➤ GE : Grandes Entreprises

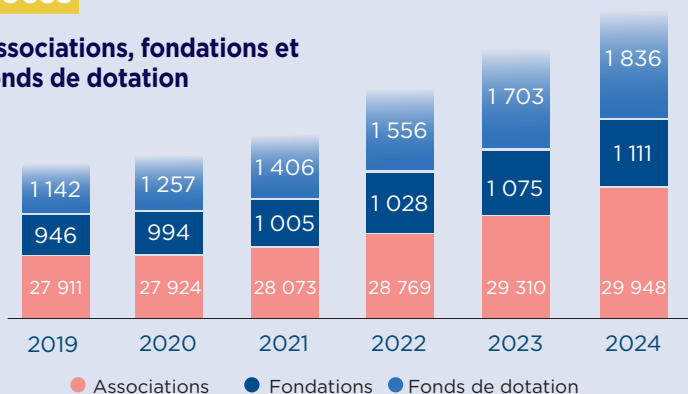
➤ Associations, fondations et fonds de dotation

➤ OPC : Organismes de Placement Collectif

➤ Autres

FOCUS

Associations, fondations et fonds de dotation



Le nombre de mandats dans les associations, fondations et fonds de dotation **continue sa progression**.

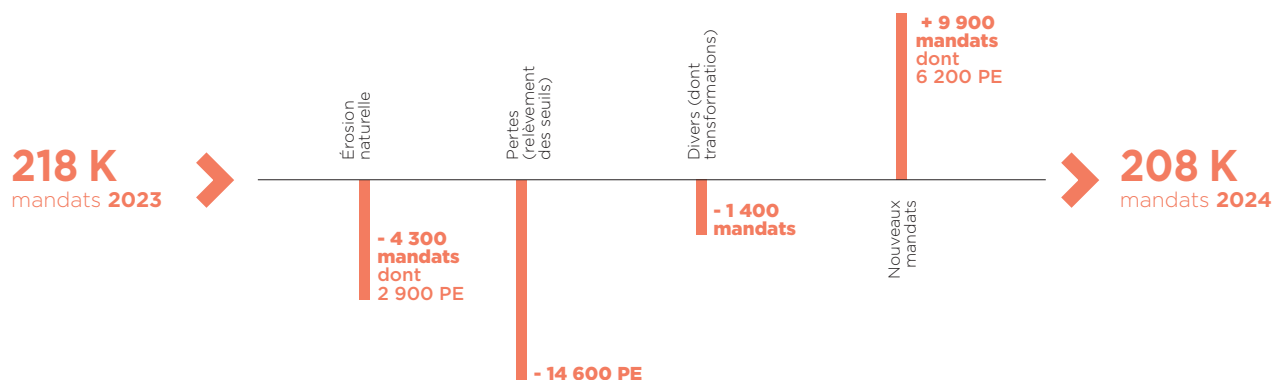
Près de **2 CAC sur 3** sont signataires d'au moins un mandat dans les associations.

On compte **1 521 mandats** dans des associations faisant appel à la générosité du public, 217 dans des fondations et 322 dans des fonds de dotation.

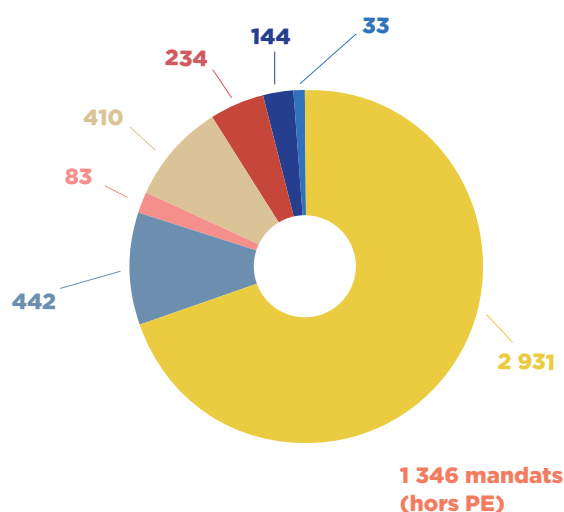
Évolution des mandats

**UN RECIL CONTINU DU NOMBRE DE MANDATS,
PRINCIPALEMENT LIÉ À CELUI DES PETITES ENTITÉS**

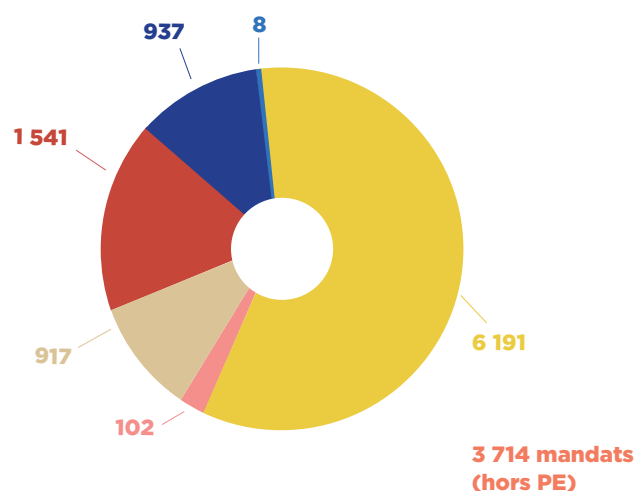
Évolution des mandats entre 2023 et 2024



**Pertes dues à l'érosion
selon la nature des entités**



**Nouvelles entités auditées
selon leur nature**



57 %

des CAC ayant répondu à l'enquête
ont déclaré avoir obtenu au moins
un mandat en 2025

- Entités d'intérêt Public (EIP)
- Petites Entreprises (PE)
- Moyennes Entreprises (ME)

- Grandes Entreprises (GE)
- Organismes de Placement Collectif (OPC)

- Associations, fondations et fonds de dotation
- Autres

Les autres missions

D'après l'analyse des réponses à l'enquête conduite en 2026 par la CNCC :



69 %

ont réalisé des missions autres que la certification en 2025 (comme en 2024).

51 %

des missions d'attestation liées à une obligation légale ou réglementaire

58 %

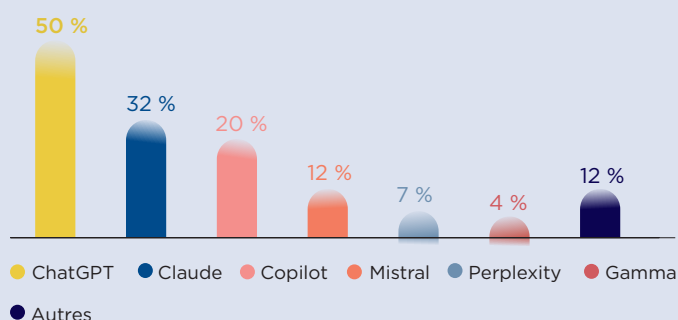
des missions sur les opérations sur le capital

37 %

des missions d'attestation à la demande de l'entité

FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ChatGPT est l'IA la plus utilisée par la profession, citée par **50 %** des répondants



66 %

des répondants déclarent autoriser l'usage d'outils d'IA à leurs collaborateurs

25 %

des répondants disposent de documents encadrant l'usage de l'IA

et pour **39 %**

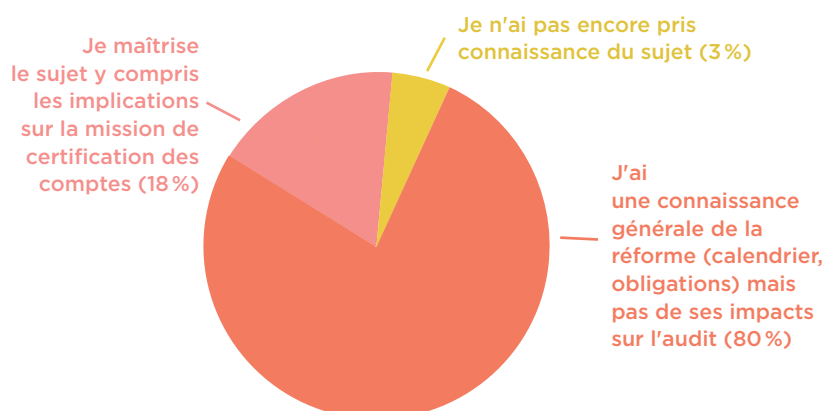
d'entre eux, ces documents sont en cours de formalisation

76 %

des répondants ont mis en place ou projettent de mettre en place des actions de formation liées aux outils numériques ou à l'IA.

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

97 % des répondants déclarent avoir une connaissance générale ou une maîtrise de la réforme



72 %

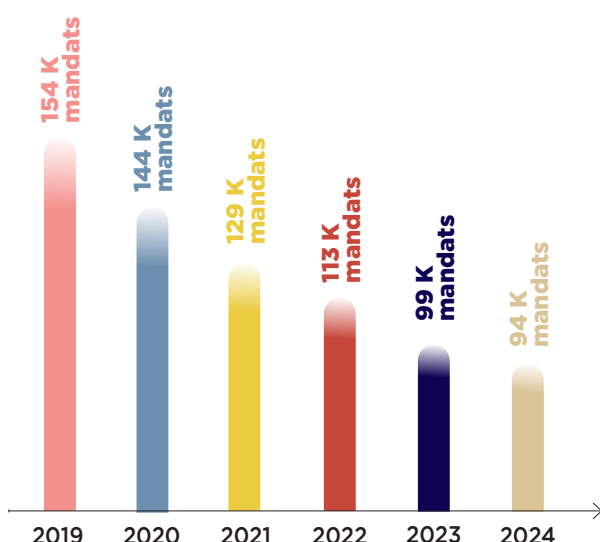
des répondants ont déclaré que la facture électronique est l'opportunité d'accéder à des données structurées et fiables pour la réalisation de leurs travaux d'audit

Les mandats PE

94 037 mandats dans
les petites entreprises
en 2024



45 %
des mandats



DES MANDATS PE EN BAISSÉ CONSTANTÉ

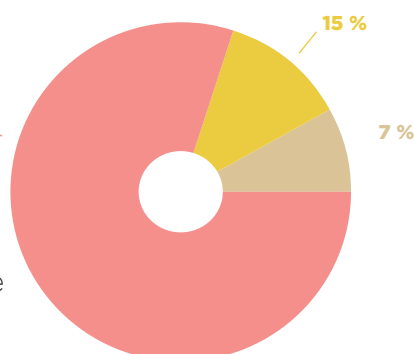
Le nombre de mandats diminue depuis 2018 sous l'effet des relèvements des seuils et de l'érosion naturelle du marché. Le relèvement des seuils des petites entreprises, intervenu en février 2024, a toutefois atténué cette baisse pour cette même année. Cette modification des seuils a en effet intégré dans le périmètre des PE les entités comprises entre les anciens et nouveaux seuils (soit 4 M€/8 M€/50 salariés et 5 M€/10 M€/50 salariés).

PROFIL DES PE DANS LES DA 2023

Forme juridique

78 %
de ces mandats
concernent
des SAS

Cette proportion
reste relativement stable
par rapport à l'année
précédente (79 % en 2024)



● SAS
● SARL
● Autres

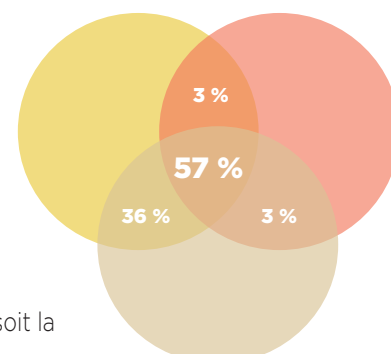
Rapport aux seuils

57 %
des PE sont
sous les trois seuils

64 %
ont un total
bilan 2024 ≤ 5 M€

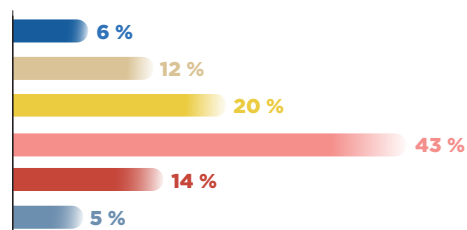
97 %
ont un CA 2024 ≤ 10 M€, soit la
quasi-totalité d'entre elles

La très vaste majorité
d'entre elles a
**moins de
50 salariés**



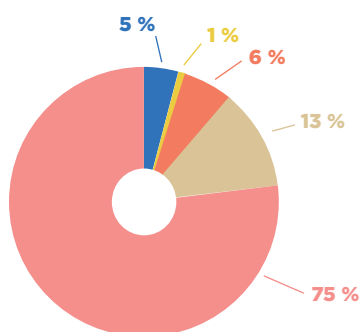
● Chiffre d'affaires ≤ 10 M€
● Total bilan ≤ 5 M€
● Effectif ≤ 50

Ancienneté de l'entreprise



● Moins de 2 ans
● Entre 2 et 5 ans
● Entre 5 et 10 ans
● Entre 10 et 30 ans
● Entre 30 et 50 ans
● Plus de 50 ans

Secteur d'activité



● Secteur tertiaire marchand : commerce, transports, activités financières, services aux entreprises, services aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication
● Secteur tertiaire non marchand : administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale
● Agriculture, sylviculture et pêche
● Construction
● Industrie

Autres caractéristiques

68 %

des PE étudiées sont accompagnées par un expert-comptable

32 % des PE étudiées n'ont pas d'expert-comptable. Dans ces entreprises, le commissaire aux comptes est le seul garant de la régularité des comptes.

Mission ALPE

5,7 %

de mandats ALPE

4,7 % en 2023



Soit **5 337 mandats**, contre 4 690 en 2023, répartis entre 2058 CAC

LES PE DANS L'ACTIVITÉ DES CAC EN 2024

CAC signataires de mandats PE pour l'exercice 2024

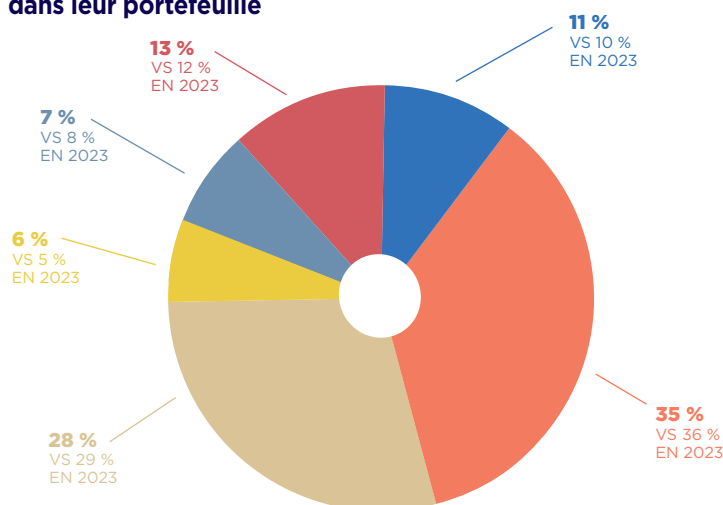
En moyenne, un commissaire aux comptes est signataire de **12 mandats PE**.

41 %



des CAC signataires ont plus de 50% de mandats PE dans leur portefeuille sur l'exercice 2024.

Répartition des signataires selon la proportion de mandats PE dans leur portefeuille

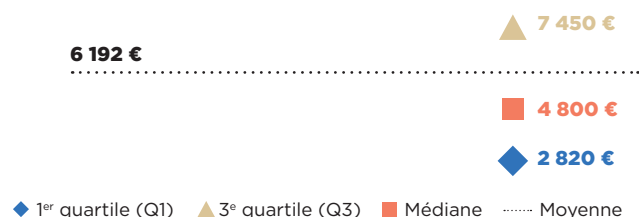


● 0 % de PE
● Moins de 25 % de PE
● Entre 25 et 50 % de PE
● Entre 50 et 75 % de PE
● Entre 75 et 100 % de PE
● 100 % PE

IMPACTS DES HONORAIRES DU CAC SUR LES COMPTES DES ENTREPRISES

Pour l'exercice 2024, les honoraires moyens pour l'audit des comptes annuels dans les PE s'élèvent à 6 192 € (en augmentation par rapport à 2023 avec 5 546 €).

Répartition en quartiles des honoraires pour l'audit des comptes annuels 2024 dans les PE



Pour 50 % des entreprises sous les seuils faisant appel à un commissaire aux comptes, les honoraires sont inférieurs à 4 800 euros.

Part des honoraires pour l'audit des comptes annuels en proportion du chiffre d'affaires de l'entreprise

0,16 %

Part moyenne
en pourcentage CA

37 %

Part des PE pour lesquelles les honoraires d'audit des comptes annuels représentent moins de 0,16 % du CA

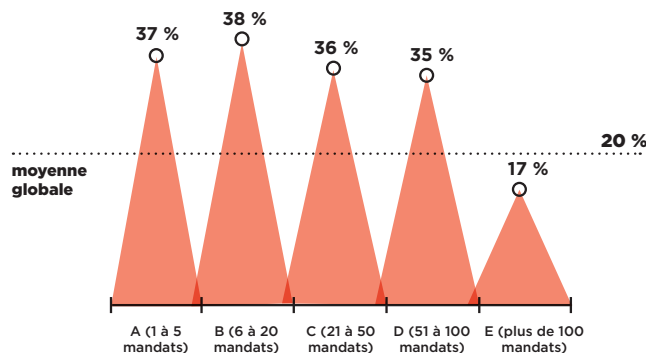
MANDATS PE PAR UNITÉ DE CONTRÔLE (UC)

Une UC est une structure d'exercice ou un ensemble de structures d'exercice de commissariat aux comptes, inscrite(s) personnes physiques et/ou morales, titulaire(s) de mandats de commissariat aux comptes et partageant des procédures communes. **On classe les UC par catégories en fonction du nombre de mandats détenus :**

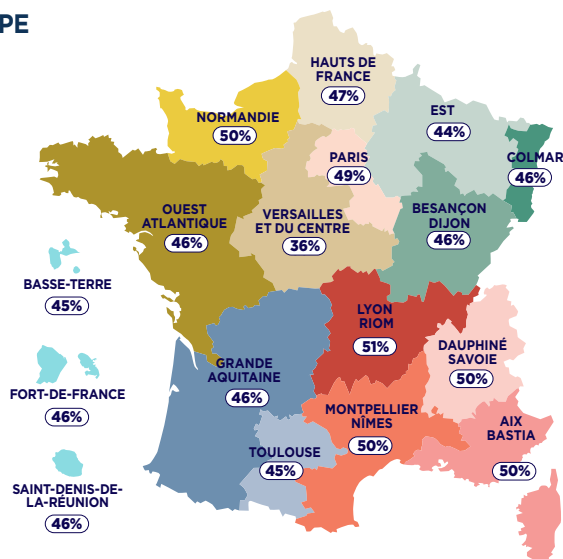
- A : jusqu'à 5 mandats
- B : de 6 à 20 mandats
- C : de 21 à 50 mandats
- D : de 51 à 100 mandats
- E : plus de 100 mandats

En moyenne, les honoraires perçus pour l'audit des PE représentent 20 % (identique à 2023) du chiffre d'affaires d'audit d'une UC. Pour les UC de catégorie B cette proportion atteint 38 % contre 17 % pour les UC de catégorie E.

Pourcentage moyen par catégorie d'UC des honoraires issus des mandats PE sur le total de leur CA d'audit



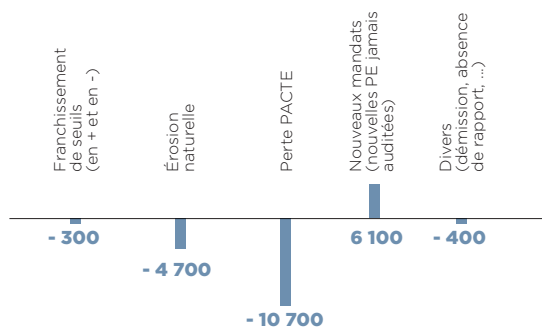
Part des mandats PE par CRCC



Selon les différentes CRCC,
la part de mandats PE varie de
36 % à 51 %

Évolution du stock de mandats PE entre 2019 et 2024
155 K

mandats PE 2019

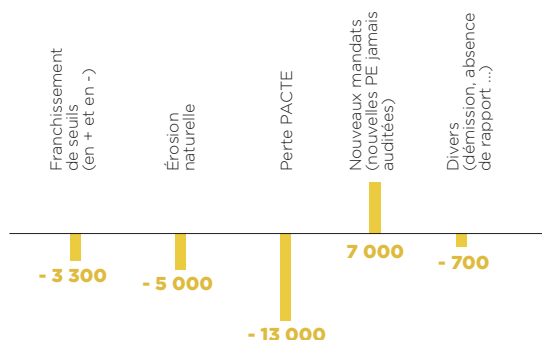

145 K

mandats PE 2020

■ Mandats

145 K

mandats PE 2020

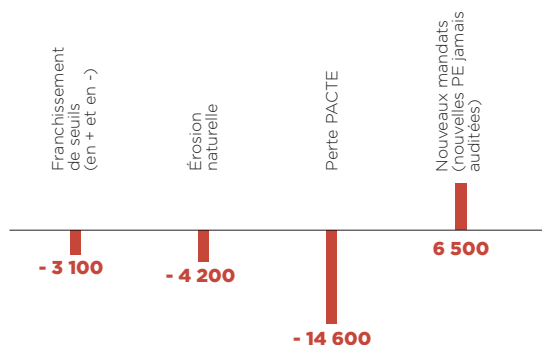

130 K

mandats PE 2021

■ Mandats

130 K

mandats PE 2021

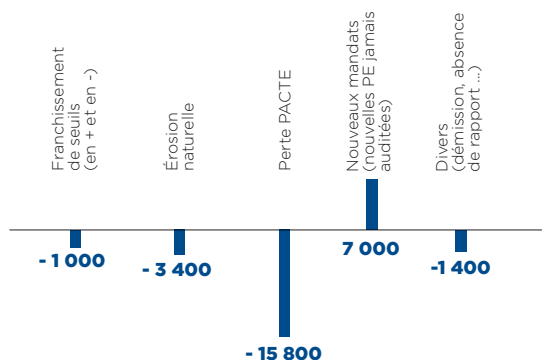

114 K

mandats PE 2022

■ Mandats

114 K

mandats PE 2022


99 K

mandats PE 2023

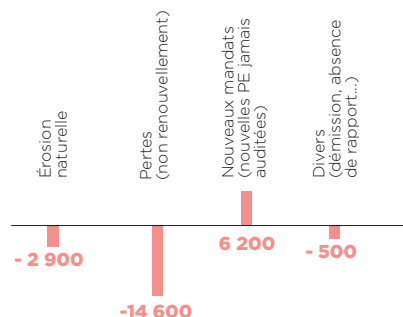
■ Mandats

99 K

mandats PE 2023
(anciens seuils)

Rehaussement
de seuils + 6 800

106 K

mandats PE 2023
(nouveaux seuils)

94 K

mandats PE 2024

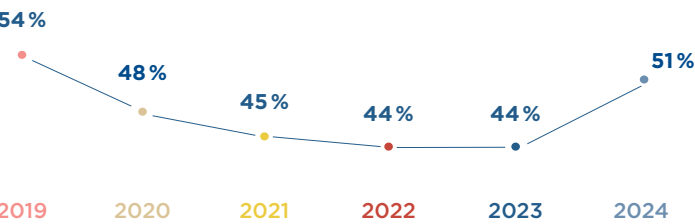
■ Mandats



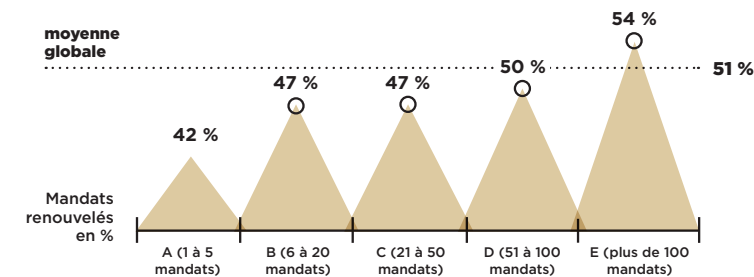
LES MANDATS PE EN RENOUVELLEMENT

Taux de renouvellement des mandats PE
lors des AG 2025 (en application des nouveaux seuils)

51 % des mandats ont été renouvelés par le chef d'entreprise dans une démarche volontaire de maintenir la certification des comptes (le taux de renouvellement s'améliore également sur les PE ancien seuil avec 49 % de renouvellement contre 44 % en 2023)



Pourcentage de mandats PE renouvelés
par catégorie d'UC au titre des comptes 2024



Cause de non-renouvellement

L'absence d'obligation est la principale
raison du non-renouvellement des mandats
pour **70 %** des CAC ayant
répondu à l'enquête

Taux de renouvellement par CRCC
après clôture 2024

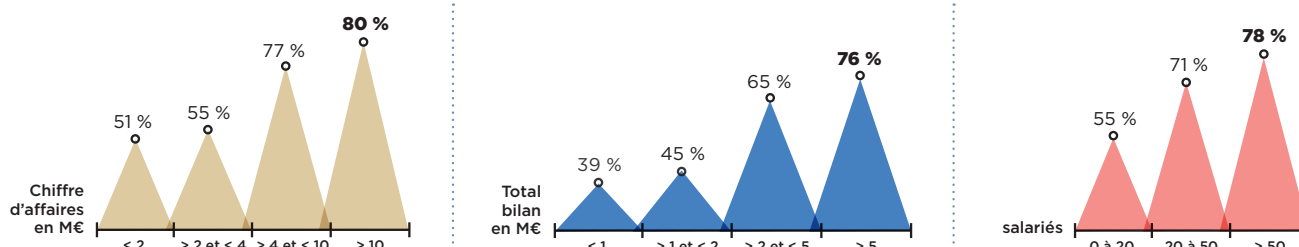
CRCC	Taux de renouvellement				
	2020	2021	2022	2023	2024
Aix-Bastia	46 %	43 %	43 %	44 %	53 %
Basse-Terre	59 %	54 %	54 %	51 %	60 %
Besançon-Dijon	42 %	35 %	39 %	42 %	49 %
Colmar	47 %	41 %	43 %	36 %	46 %
Dauphiné-Savoie	36 %	37 %	35 %	36 %	43 %
Est	40 %	33 %	38 %	38 %	46 %
Fort-de-France	76 %	60 %	63 %	70 %	46 %
Grande Aquitaine	43 %	41 %	40 %	44 %	53 %
Hauts de France	44 %	39 %	40 %	41 %	49 %
Lyon-Riom	41 %	40 %	40 %	38 %	47 %
Montpellier-Nîmes	40 %	37 %	39 %	38 %	41 %
Normandie	45 %	39 %	43 %	42 %	53 %
Ouest Atlantique	40 %	39 %	42 %	40 %	47 %
Paris	52 %	49 %	45 %	47 %	55 %
Saint-Denis de la Réunion	82 %	63 %	62 %	67 %	62 %
Toulouse	39 %	38 %	42 %	40 %	50 %
Versailles et du Centre	64 %	63 %	58 %	57 %	59 %
MOYENNE	48 %	45 %	44 %	44 %	51 %

FACTEURS FAVORISANT LE RENOUELEMENT DES MANDATS PE

L'analyse détaillée des déclarations d'activité et les résultats de l'enquête menée auprès des professionnels mettent en évidence **les facteurs jouant favorablement sur le maintien du mandat de certification des comptes par les chefs d'entreprise.**

Premier facteur observé à l'aune des seuils, **le pourcentage des mandats renouvelés augmente avec la taille des entreprises.**

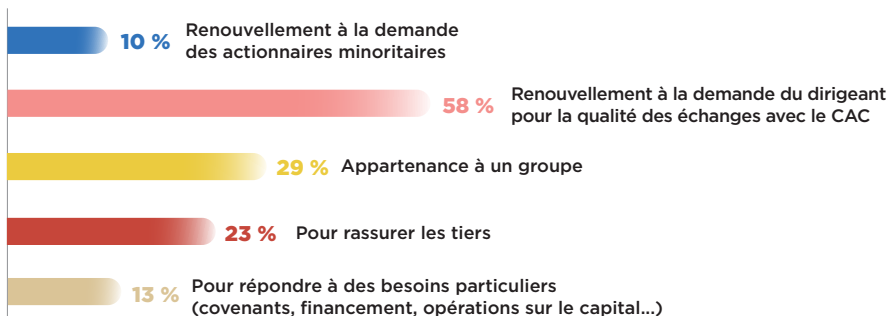
Pourcentage des mandats renouvelés selon la taille des PE (hors holding) pour l'exercice 2024



Principales raisons des renouvellements dans les PE

Selon les CAC ayant répondu à l'enquête, la qualité de la relation professionnelle reste le principal facteur de renouvellement des mandats PE.

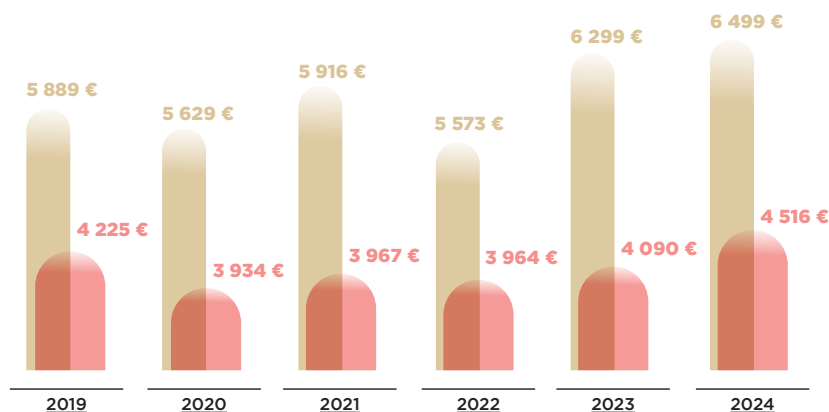
À la clôture 2024,
86 %
des mandats renouvelés
le sont auprès du même cabinet
(contre 87 % en 2023)



Moyenne des honoraires des mandats perdus ou renouvelés pour l'audit des comptes annuels

L'analyse des honoraires pour l'audit des comptes annuels montre que les mandats non renouvelés concernent des entreprises dans lesquelles les honoraires sont plus faibles que pour les entreprises qui renouvellent leurs mandats.

● Mandats renouvelés
● Mandats non renouvelés



NOUVEAUX MANDATS PE

Répartition des nouveaux mandats par CRCC

Parmi les mandats PE 2024, **6 193** concernent des nouvelles PE auditées. 13 % d'entre elles ont fait le choix de désigner à nouveau un CAC après une période sans CAC. Les mandats concernent des PE plus jeunes (51 % ont débuté leur activité il y a moins de 5 ans en 2024), et qui évoluent dans le secteur tertiaire marchand pour **76 %** d'entre elles.

CRCC	2020	2021	2022	2023	2024
Aix-Bastia	363	395	449	392	423
Basse-Terre	10	29	33	13	17
Besançon-Dijon	163	144	173	171	184
Colmar	156	147	127	178	168
Dauphiné-Savoie	243	252	225	240	202
Est	173	162	138	187	191
Fort-de-France	17	19	27	11	27
Grande Aquitaine	399	395	354	398	372
Hauts de France	322	330	329	404	310
Lyon-Riom	652	759	627	720	614
Montpellier-Nîmes	269	293	298	322	275
Normandie	249	250	230	276	238
Ouest Atlantique	994	813	788	836	763
Paris	881	1 457	1 202	1 198	1 119
Saint-Denis de la Réunion	27	48	38	61	42
Toulouse	193	214	216	252	210
Versailles et du Centre	1 048	1 313	1 307	1 149	1 038
TOTAL	6 159	7 020	6 561	6 808	6 193

Répartition des nouveaux mandats PE 2024 par CRCC

